

Un chantier d'extension en chaux / chanvre

Lucile et Bertrand ont souhaité agrandir leur maison ; un ancien bâtiment en pierre rénové, à Brousse (Puy-de-Dôme). Pour cet agrandissement de 20 m², ils ont fait appel à Lionel Truntzer, menuisier à Vic-le-Comte.

Le choix du mode constructif : une ossature bois remplie d'un mortier chaux / chanvre isolant.

La preuve, en images, que l'on peut concilier habitat traditionnel en pierre et ossature bois !



Une partie de l'agrandissement repose sur une remise préexistante bâtie en parpaings...



L'autre partie repose sur une poutraison (assemblage de poutres) prise au mur d'un côté et sur poteaux bois de l'autre.



Le bois utilisé est du Douglas (bois de classe 3 ne nécessitant pas de traitement, dans ce cas). Les lisses basses, entaillées, reçoivent les montants d'ossature. Pour l'isolation du sol, du liège en vrac est déversé entre solives.



Des écharpes (pièces de bois obliques) assurent le contreventement de l'ossature.



L'ossature des murs est finie. La charpente de toit n'a rien de traditionnel : pas de fermes ni de pannes mais des chevrons dit filants ou "arbatchevrons" d'une hauteur équivalente à l'épaisseur d'isolant désirée.



Afin de conserver un aspect traditionnel et de créer un débord de toit, de fausses pannes sont posées en échelle sur les pignons.



Le toit prend tournure.
Des chevrons ont été jumelés avec les "arbatchevrons" pour créer un débord de toit sur les gouttereaux.
Du liège (sacs sur le toit) est déversé entre les "arbatchevrons", sur un parement en planches de douglas bouvetées.



Le mortier chaux/chanvre est banché (coulé entre des planches de coffrage fixées provisoirement sur l'ossature) sur une épaisseur de 25 à 28 cm : il s'agit là d'une isolation répartie.
Le lattis, fixé sur l'ossature, sert de support au mortier.

Gros plan du mortier chaux/chanvre.



L'application du chaux / chanvre est terminée.

Les huisseries en mélèze sont ensuite posées.



Le chantier reste en suspend pendant l'été, afin de laisser le chaux / chanvre sécher.
La pièce sera correctement aérée.

Les enduits extérieurs seront faits dans un second temps.



Lucile et Bertrand ont choisi de laisser, à l'intérieur, le colombage apparent !



Et voilà !

En finition
extérieure,
un enduit à la
chaux.

Contact :

Atelier Lionel TRUNTZER
179 d boulevard Générale De Gaulle - Longues
63270 Vic le Comte
06 22 06 07 53
truntzer.lionel@orange.fr

Article paru en avril 2010 sur le site de :

CocOn
Matériaux écologiques pour l'habitat

CocOn – Matériaux écologiques pour l'habitat
David Levêque
Les Granges – 63500 Saint Babel
04 73 71 57 22 – 06 08 02 06 36
info@cocon-materiaux-ecologiques.fr